

**Département de la Charente-Maritime
Commune de SOUBRAN**

**SÉANCE DU 07 AVRIL 2025
à 17H30
à la Mairie de Soubran**

Nombre de conseillers en exercice : 8

Date de convocation du conseil municipal : le 25 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril 2025 à dix-sept heures trente,

Les Conseillers Municipaux de la commune de SOUBRAN, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en séance publique sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L2121-10, L2121-11 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Madame Maud MAINGOT, le Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mmes Maud MAINGOT, Céline KLINUSKI,

Ms RIPPE François, SAMSON Thierry.

Absents : Mme JEANNEAU Christelle, Ms PERODEAU Bernard, Nicolas ARDOUIN et PLAT Frédéric

Pouvoirs :

Ordre du jour :

Approbations des Procès-verbaux du 14.11.2024, du 29.01.2025, du 13.02.2025 et 18.02.2025.

➤ **Délibérations à l'ordre du jour :**

- Vote du Compte de Gestion 2024 ;
- Vote du Compte Administratif 2024 ;
- Affectation du résultat ;
- Vote des taux 2025 ;
- Vote du Budget Primitif 2025 ;
- Vote du taux de fongibilité ;

Faute de QUORUM, la réunion du conseil municipal est annulée et reportée à une date ultérieure.

Le Maire,
Mme Maud MAINGOT

le secrétaire de séance,
Mme Céline KLINUSKI

